10 ans du Réseau suisse pour le soja

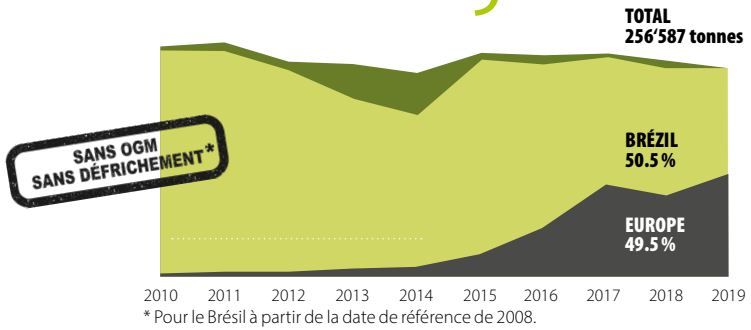

* Pour le Brésil à partir de la date de référence de 2008.

2004

En 2004, le WWF et Coop ont élaboré les «Critères de Bâle pour une culture du soja responsable» qui ont servi de base à la mise au point de standards tels que ProTerra et RTRS.

2006

Importation par fenaco des mille premières tonnes de tourteaux de soja certifiés.

2010

Création du Réseau suisse pour le soja

2013

La Suisse fait partie des premiers signataires de la déclaration Danube Soja visant à promouvoir la culture du soja en Europe.

2015

En 2015, la part des importations de soja cultivé de manière responsable était de 94 %.

2016

Création de l'association Réseau suisse pour le soja

2019

La part des importations de soja d'affouragement d'origine européenne est d'à peine 50 %

2020

29 organisations membres souhaitent aussi importer d'autres ingrédients d'aliments fourragers de manière durable.

Conseiller fédéral Guy Parmelin

«Les pistes de solutions volontaires des acteurs du marché valent mieux que les interventions et les directives de la Confédération. Le Réseau suisse pour le soja devrait encourager à faire de même dans d'autres marchés.»

Sara Stalder Protection des consommateurs

«Les amateurs de viande se soucient de ce qui se passe en amont. Cela ne concerne pas seulement la façon dont les animaux sont élevés, mais aussi comment ils sont nourris. L'affichage en rayon et sur la carte des restaurants de l'origine du soja d'affouragement serait une mesure forte.»

Monika Rühl economiesuisse

«Le Réseau suisse pour le soja montre à quel point l'esprit d'entreprise responsable est actif. Toute une branche peut s'associer pour mettre au point des solutions parfaitement adaptées à une gestion complexe de ses chaînes d'approvisionnement.»

Elgin Brunner WWF

«Le Réseau suisse pour le soja a obtenu de grands résultats. Toutefois, l'environnement et de précieux biotopes sont encore menacés par la production d'aliments fourragers. Le réseau doit continuer à se développer pour maintenir son rôle significatif à l'avenir.»